



CABINET DU RECTEUR

N° 001 2019/UAC/SG/AC/PRMP/SP-PRMP.

**APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT RELATIF A LA PRÉSELECTION DES
FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICE POUR DES SOLlicitATIONS
DE PRIX AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE DE LA GESTION 2019**

- 1- L'Université d'Abomey-Calavi a prévu dans le cadre de la gestion 2019, les fonds nécessaires pour le fonctionnement de ses entités (écoles, facultés, centres ou instituts) et la mise en œuvre de leurs divers Programmes et Projets.
- 2- Il est prévu qu'une partie de ces fonds soit utilisée pour effectuer des paiements prévus au titre des contrats qui seront signés avec les fournisseurs et prestataires au titre de l'année 2019.
- 3- Le présent avis vise à présélectionner des sociétés, établissements et cabinets qui seront invités ultérieurement à participer à des consultations pour des marchés de travaux, de fournitures, de services et de prestations intellectuelles relevant des demandes de cotation.
- 4- La participation à cette manifestation d'intérêt telle que définie dans la loi n°2017-04 du 19 octobre 2017 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent appel à manifestation d'intérêt et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 72 et 142 de ladite loi.
- 5- Les domaines d'intervention souhaités sont ci-après :
 - Bâtiment et travaux publics ;
 - Fournitures et entretien des équipements de sonorisation ;

- entretien et nettoyage des locaux, des espaces verts et traitement phytosanitaire ;
- câblage réseaux, informatique et télécommunication ;
- fourniture de matériels et consommables de laboratoires ;
- fourniture, installation de système de sécurité, de vidéo surveillance, contrôle d'accès détecteur incendie, alarme et intrusion ;
- travaux d'imprimerie et de sérigraphie;
- travaux d'entretien et de maintenance des équipements informatiques ;
- fourniture de consommables de bureau, consommables informatiques et produits d'entretien ;
- fourniture de matériels et mobiliers de bureau ;
- fourniture de matériels roulants et accessoires ;
- maintenance automobile ;
- location de véhicules et autres matériels (à préciser) ;
- prestation de service de gardiennage et de sécurité ;
- bureau d'étude, de suivi et contrôle de travaux de BTP ;
- prestations de services d'assurance;
- installation et maintenance en froid et climatisation ;
- installation et entretien des groupes électrogènes ;
- confection et installation de rideaux et tenues professionnelles ;
- réalisation et pose d'enseignes lumineuses, de luminaires et panneaux de signalisation ;
- hôtellerie, résidence, guest house et location de salle;
- restauration ;
- cabinet de formation ;
- cabinet /Conseil /Comptabilité/ Fiscalité/ Finance ;
- cabinet Conseil Juridique ;
- cabinet RH/ audit organisationnel, de formation et autres (à préciser);
- architecte-Consultant ;

- huissier signification des actes ;
- insertion publicitaire dans les magazines ;
- travaux de marketing publicité et communication, médias ;
- autres prestations de services (à préciser).

6- Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi invite les Etablissements, Sociétés et Cabinets intéressés à se manifester. Ceux-ci doivent fournir toutes les informations et preuves indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services souhaités.

7- Les dossiers doivent comporter entre autres :

- une lettre de manifestation d'intérêt précisant l'objet de la candidature, indiquant trois (03) domaines de compétences au plus, dûment signée et précisant l'adresse complète de l'entreprise;
- une simple photocopie de l'extrait du registre du commerce ;
- une simple photocopie de l'attestation IFU ;
- une simple photocopie de la carte professionnelle de commerçant pour les importateurs ;
- une simple photocopie de l'attestation fiscale en cours de validité ;
- une simple photocopie de l'attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) en cours de validité ;
- une simple photocopie de l'attestation de non faillite en cours de validité ;
- une liste des ressources matérielles et humaines de l'entreprise.

8- En plus des pièces ci-dessus énumérées, chaque soumissionnaire doit :

- attester qu'il dispose d'une capacité financière suffisante ;
- prouver qu'il dispose de l'équipement nécessaire pour un travail de qualité ;
- donner la preuve de ses expériences dans le domaine choisi ou la preuve de l'expérience du personnel pour les entreprises naissantes.

- 9- Les offres rédigées en langue française et présentées en une (01) seule copie doivent être mises sous pli fermé, avec l'inscription, « Manifestation d'intérêt pour la présélection de fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2019 », et déposées au Secrétariat Permanent de la PRMP sis sur le campus d'Abomey-Calavi (Bâtiment VR-CIPIP bureau 10 au R+1), au plus tard le **jeudi 28 février 2019 à 16 heures 00 minutes.**

NB :

- Les domaines de compétences dans lesquels votre structure est spécialisée doivent être aussi indiqués sur l'enveloppe précédée d'un numéro d'ordre ;
- Les entreprises intervenant dans plusieurs domaines, sont priées de bien vouloir faire un seul dossier ;
- Les fournisseurs qui interviennent déjà avec l'une quelconque des entités de l'UAC ne sont pas dispensés de cette formalité.



LE RECTEUR,

Professeur Maxime da CRUZ